



Conduite à tenir par les familles lors des temps d'accueil

L'implication des parents, leur bonne compréhension et application des consignes sanitaires est une clef de la réussite de la phase 3 de la levée du confinement dans les modes d'accueil du jeune enfant.

Les parents peuvent à nouveau pénétrer dans les lieux où sont accueillis les enfants mais en limitant les risques de contamination.

Les parents peuvent pénétrer dans les lieux d'accueil des enfants, dans le respect des règles suivantes :

- **Une seule personne** est autorisée à venir chercher l'enfant au sein du Multi Accueil
- **Chaque parent se lave systématiquement les mains à son arrivée ainsi que, celles de son enfant au savon et à l'eau et au savon**
- Chaque parent **porte un masque grand public pendant toute la durée de sa présence** dans les lieux d'accueil
- Chaque parent s'efforce de respecter à tout moment **une distance d'un mètre** avec les professionnels, les autres parents et les autres enfants
- **Le nombre de parents simultanément présents dans le lieu d'accueil des enfants est limité à 2 au sein de l'espace d'accueil des enfants**
- Parents et professionnels adoptent la salutation distanciée (ne pas serrer la main, ne pas s'embrasser, pas d'accolade)

Les parents jouent un rôle clef dans l'effort collectif pour tenir l'épidémie sous contrôle

Pour protéger les enfants et les professionnels, les parents sont appelés à respecter les consignes suivantes :

- **Venir récupérer** son enfant sans délais en cas **d'apparition de symptômes du Covid-19**
- **Informier immédiatement de l'apparition de symptômes** chez son enfant ou au sein de son foyer
- **Informier immédiatement de tout résultat positif à un test de dépistage RT-PCR** de l'enfant ou d'un des membres de son foyer
- **Consulter sans délais un médecin en cas d'apparition de symptômes** chez son enfant ou au sein de son foyer
- **Ne pas confier son enfant s'il est testé positif au Covid-19** ; respecter la mesure de quatorzaine
- **Ne pas confier son enfant s'il présente des symptômes du Covid-19 (ex. fièvre supérieure à 38°) en attente d'une consultation auprès d'un médecin ou des résultats d'un test de dépistage RT-PCR**
- **Ne pas confier son enfant si un membre du foyer présente des symptômes du Covid-19**
- **Ne pas confier son enfant si celui-ci est identifié comme contact à risque** ; respecter la mesure de quatorzaine
- **Se tenir à la disposition des équipes en charge du contact-tracing (vos coordonnées peuvent être communiquer en cas d'enquête au sein du Multi Accueil)**

Nom, Prénom et Signature du
Responsable légal 1

Nom, Prénom et Signature du
Responsable légal 2